

Guide d'inscription - Automne 2024

Tour 1

Félicitations, tu as été accepté (e) dans ton programme d'études !

Pour en savoir plus sur ce qui t'attend à ton entrée à l'IMQ, n'hésite pas à visiter [notre site Web](#).

IMPORTANT

Pour confirmer ton inscription, les quatre étapes décrites dans les pages suivantes doivent être complétées sur le portail Omnivox au plus tard le vendredi 5 avril 2024 à 23 h 59.

Au cours du mois de mai, tu recevras, par MIO (messagerie d'Omnivox), toute l'information utile pour la rentrée d'automne 2024.

Nous avons bien hâte de te rencontrer en août prochain !

Service de l'admission de l'Institut maritime du Québec

sae.api@imq.qc.ca

418 724-2822, poste 4205

Local A-261

ÉTAPE 1 : ACCÉDER AU PORTAIL OMNIVOX DU COLLÈGE DE RIMOUSKI ET CRÉER TON COMPTE



Comment créer ton compte sur le portail Omnivox ?

- ♦ **Tu as déjà étudié à l'IMQ ou au Cégep de Rimouski et tu as créé ton compte ?**
 - Utilise le compte existant. Ton numéro d'étudiant demeure le même.
- ♦ **Tu es une nouvelle étudiante ou un nouvel étudiant ?**
 - Accède au [portail Omnivox du Collège de Rimouski](#). À ta première utilisation, tu dois choisir un mot de passe (max. de 12 caractères se terminant par 4 chiffres) et répondre à quelques questions.
 - Tu auras besoin de ton numéro d'étudiant (matricule), composé de 7 chiffres, qui apparaît sur ta réponse d'admission dans ton dossier personnel sur le [site du SRACQ](#), et de ton code permanent.

Mais, qu'est-ce que le portail Omnivox ?

- ♦ **Système de services en ligne sécuritaire :** Pour la durée de tes études, tu peux faire plusieurs opérations en lien avec ton parcours scolaire :
 - Récupérer ton horaire à la date prévue au début du trimestre;
 - Imprimer une copie de ton horaire pendant la session;
 - Accéder à tes résultats scolaires;
 - Modifier tes coordonnées dans ton dossier personnel;
 - Avoir accès à ta grille de cheminement scolaire;
 - Obtenir tes relevés fiscaux;
 - Consulter les actualités et les communiqués qui sont publiés;
 - Et bien plus encore.
- ♦ **Système de messagerie interne :** Tu peux envoyer et recevoir des MIO. C'est facile à utiliser ! Tu n'as aucune adresse à connaître et tu peux voir si ton destinataire a lu ou non ton message.

Comment envoyer un MIO ?

- ♦ Clique sur l'icône  en haut à gauche de l'écran.
- ♦ Sélectionne *Composer un message*.
- ♦ Dans la section *Ajouter/modifier les destinataires*, clique sur  pour choisir la personne à qui tu veux écrire. Tu peux aussi faire une recherche par nom, prénom ou mot-clé.

Comment savoir si tu as reçu un nouveau MIO ?

- ♦ Dès que tu t'identifies sur Omnivox, tu es avisé (e) au menu d'accueil si tu as reçu un MIO. Tu peux aussi configurer les *Options de la messagerie* pour avoir une notification par courriel quand tu en reçois un.

**ÉTAPE 2 : EFFECTUER ET REMETTRE TON CHOIX DE COURS
COMPLÉTER LE TEST DE CLASSEMENT EN ANGLAIS
COMPLÉTER LE TEST DIAGNOSTIQUE EN FRANÇAIS**

À propos de ton cheminement scolaire

Ta grille de cheminement scolaire t'indique, trimestre par trimestre, l'évolution de ton dossier par rapport aux cours prévus dans ton programme.

Ton choix de cours*

- ♦ Clique sur *Choix de cours* dans le menu de gauche.
- ♦ Tu peux faire un choix uniquement pour les cours complémentaires.
- ♦ Pour demander l'ajout ou le retrait de cours auprès de ton aide pédagogique individuelle, clique sur *Message destiné à votre API* et mentionne les raisons qui motivent ta demande.

*** Les cours de la formation générale et de la formation spécifique sont préétablis et imposés. Seuls les cours complémentaires sont au choix de l'étudiante ou de l'étudiant.**

♦ **Éducation physique**

Si tu es atteint (e) d'un handicap physique, d'une maladie ou d'une blessure permanente, tu dois en informer ton aide pédagogique individuelle en cliquant sur Message destinée à votre API.

Remise de ton choix de cours

Après avoir vérifié la proposition de choix de cours :

- ♦ Inscris ton mot de passe d'Omnivox et appuie sur *Remettre le choix de cours*.
- ♦ Attends de recevoir le numéro de confirmation avant de quitter le portail.
- ♦ Note le numéro de confirmation indiquant que ton choix de cours a été accepté. Il te sera utile en cas d'erreur de transaction.

IMPORTANT

Pour t'assurer que nous conservions ta place, ton choix de cours doit obligatoirement être fait en ligne au plus tard le vendredi 5 avril 2024 à 23 h 59. Sinon, tu ne pourras pas obtenir ton horaire à la rentrée scolaire au mois d'août.

Test de classement en anglais (e-TCALS)

Afin de te classer au niveau approprié, tu dois passer un test de classement en ligne. Il est important que tu répondes le plus honnêtement et le plus sérieusement possible aux questions.

Il n'y a pas de notion d'échec ou de réussite pour ce test. Le résultat obtenu permet de déterminer ton niveau d'entrée au premier cours d'anglais afin de faciliter ton apprentissage.

IMPORTANT

- ♦ Pour accéder au test, clique sur ce lien : <https://www.tcals.ca/test/>.
- ♦ Tu dois écouter la consigne avant de pouvoir débiter.

- ♦ Tu peux le faire à partir de n'importe quel ordinateur branché à Internet et muni d'une sortie audio en utilisant des écouteurs ou des haut-parleurs.
- ♦ Le code étudiant demandé correspond à ton numéro d'étudiant (matricule), saisi de la façon suivante : **PAR EXEMPLE : 123-4567** (le trait d'union est très important).
- ♦ Pour trouver ton numéro d'étudiant, consulte ta réponse d'admission dans ton dossier personnel sur le [site du SRACQ](#). Si tu as déjà étudié à l'IMQ ou au Cégep de Rimouski, ton numéro d'étudiant demeure le même.
- ♦ *Tu ne dois PAS faire ce test si :*
 - Tu l'as déjà passé lors d'un trimestre précédent.
 - Tu as suivi ton premier cours d'anglais.
- ♦ *Nous te demandons de compléter le test d'ici le vendredi 5 avril.*

Si tu as des questions ou des difficultés à faire ton test, tu peux contacter ton API (Lynda Montplaisir, employée) en lui envoyant un MIO.

Test diagnostique en français (Moodle)

En prévision de ton arrivée à l'IMQ, tu devras effectuer un test diagnostique en français. Ce test, qui est gratuit, a pour **objectif** de mesurer ton aisance en français écrit et de vérifier que tu réponds aux **exigences minimales** d'entrée **en lecture et en écriture** (1 faute aux 18 mots) au collégial.

Selon ton résultat, trois options sont possibles :

1. Le cours *Renforcement en français, langue d'enseignement* pourrait être ajouté à ton parcours afin de maximiser tes chances de réussite de tes cours de français, mais aussi des autres cours, puisque la lecture et l'écriture sont des compétences fondamentales dans tout parcours scolaire;
2. Des ateliers ciblés portant sur certaines difficultés pourraient t'être offerts au centre d'aide en français (Cédille) afin de consolider tes connaissances;
3. Aucune action particulière n'aura lieu, puisque rien ne laisse présager des difficultés.

Si tu n'as jamais fait de cours de français au collégial, peu importe ton résultat, tu seras inscrite ou inscrit au premier cours de français de la formation générale prévu dans le cheminement scolaire, à savoir *Littérature et écriture* (601-101-MQ).

Si tu as déjà réussi un ou des cours de français au collégial, sans les avoir tous complétés, peu importe ton résultat, tu seras tout de même inscrit au cours de français qui correspond à ton cheminement.

Tu obtiendras ton résultat à ce test en fonction du moment où le premier cours de français de la formation générale est prévu dans la grille horaire de ton programme :

- *Technologie de l'architecture navale, Gestion des opérations et de la chaîne logistique, Techniques de génie mécanique de marine, Tremplin DEC maritime* : résultat à la rentrée en août ;
- *Navigation* : résultat avant la période de mise à jour en octobre, en vue du trimestre d'hiver.

Attention! Si tu as déjà réussi tous tes cours de français au collégial de même que ton épreuve uniforme de français, tu n'as pas à faire ce test.

Comment le test fonctionne-t-il?

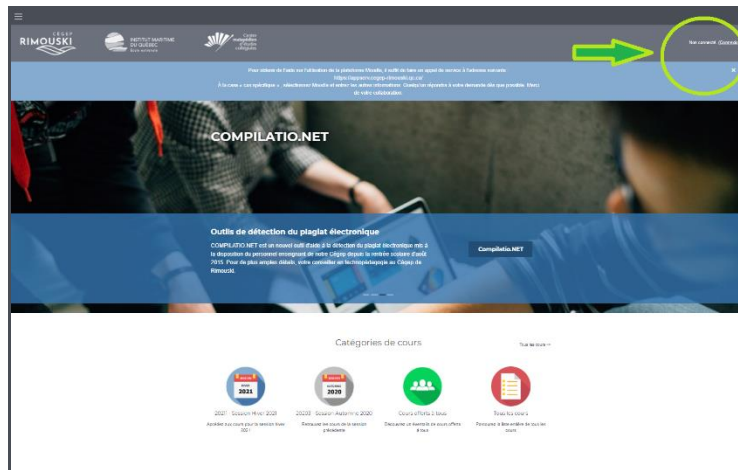
Le test diagnostique s'effectue en ligne **entre le 27 mars et le 5 avril 2024 (inscriptions du 1^{er} tour)**.

Voici quelques **informations** pour bien te préparer à ce test :

- Tu as un temps limité pour effectuer ce test, soit 1 h 30. Il est donc très important de bien planifier le moment où tu l'effectues.
- Le test comprend deux courtes rédactions, une basée sur une question personnelle et l'autre sur une question de compréhension de lecture.
- Tu as droit à des outils linguistiques (dictionnaire, grammaire, conjugueur, etc.), mais **tu dois faire le test seule ou seul**.
- L'utilisation du correcticiel *Antidote* est recommandée.
- Il est important de réaliser ton test sur le logiciel Word, à l'aide d'un ordinateur et non sur un téléphone cellulaire.

Pour accéder au test, voici comment faire :

1. Rends-toi sur ce site Internet : <https://moodle.cegep-rimouski.qc.ca/>
2. Clique sur « Connexion » dans le coin supérieur droit (voir l'image).

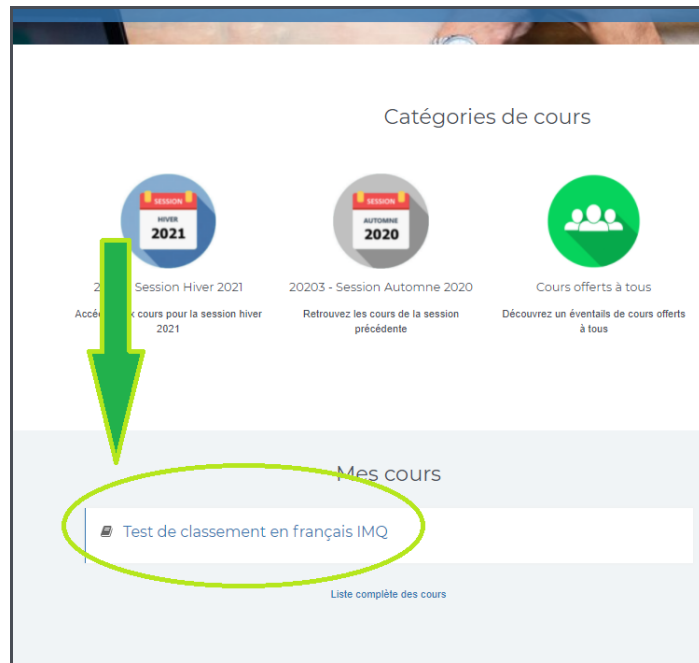


3. Entre ces informations (tout en minuscules) :

code d'utilisateur : **francais-imq**

Mot de passe : **imq2022**

4. Tu dois ensuite sélectionner le cours « Test diagnostique en français IMQ ».



Toutes les informations sont sur cette page. **N'oublie pas de suivre les étapes indiquées!**

Attention! Au moment où le document que tu dois télécharger s'ouvrira dans Word, il se peut qu'il soit en mode protégé.

Si c'est le cas, clique tout simplement sur le **bouton « Activer la modification »** dans le haut de ton écran.



Quoi faire en cas de problèmes techniques?

Tu peux nous contacter par courriel à l'adresse suivante : cedille@imq.qc.ca

Au plaisir de te rencontrer bientôt,
L'équipe de français

ÉTAPE 3 : PAYER LES FRAIS D'INSCRIPTION

Le paiement des frais peut se faire :

Par carte de crédit

- ♦ Clique sur *Centre de paiement* dans le menu de gauche.
- ♦ Quand tu as terminé ta transaction, note le numéro d'autorisation. Il te sera utile en cas d'erreur.
- ♦ *Si le système n'a pas généré ta facture, tu dois recommencer l'étape 2 (Effectuer et remettre ton choix de cours) et attendre le numéro de confirmation.*

Par chèque ou mandat-poste

- ♦ Le chèque ou le mandat-poste doit être libellé au nom de Institut maritime du Québec (*inscris ton numéro d'étudiant et ton code permanent à l'endos*) et envoyé par la poste à :

Service de l'admission
Institut maritime du Québec
53, rue St-Germain Ouest
Rimouski (Québec) G5L 4B4

IMPORTANT

Tu dois effectuer le paiement de tes frais d'inscription au plus tard le vendredi 5 avril 2024. S'ils ne sont pas acquittés à cette date, ils devront l'être avant le 19 août pour que tu puisses récupérer ton horaire ce jour-là.

DESCRIPTION DES FRAIS À PAYER

1. Les frais d'inscription obligatoires pour le trimestre d'automne 2024

1.1 <i>Les droits afférents aux services d'enseignement</i> Ceux-ci concernent les services complémentaires à l'enseignement, dont l'aide pédagogique individuelle, l'information scolaire et professionnelle, la carte d'identité et l'accès au centre Internet	25 \$ (6 \$ par cours, maximum de 25 \$)
1.2 <i>Les droits relatifs aux affaires étudiantes</i> Ceux-ci concernent l'accueil et l'intégration, les activités sportives, les activités socioculturelles, les activités de formation parascolaire et l'aide à l'emploi	104 \$ (25,75 \$ par cours, maximum de 104 \$)
1.3 <i>Les droits d'inscription</i>	20 \$ (5 \$ par cours, maximum de 20 \$)
1.4 <i>La cotisation à l'Association générale des étudiants (AGEIMQ)</i>	25 \$
1.5 <i>La contribution à la Fondation du Cégep de Rimouski</i>	14 \$
1.6 <i>Le Régime étudiant de soins de santé et de soins dentaires (couverture du 21 août au 31 décembre 2024)</i>	50 \$
Total des frais d'inscription obligatoires à temps plein	238 \$

À la suite de l'analyse de ton cheminement au mois de mars, si tu as le statut d'étudiant à temps partiel, des frais additionnels seront ajoutés à ton compte et tu devras les payer avant de récupérer ton horaire.

♦ Frais à temps partiel

- *Inscription* : 39 \$ le cours
- *Droits de scolarité* : 2 \$ de l'heure x 15 semaines
- *Peu importe le nombre de cours suivis, il faut ajouter les droits de 14 \$ pour la Fondation et la cotisation étudiante de 25 \$.*

♦ Exemples de calcul des frais à temps partiel

- *1 cours* : 39 \$ + (2 \$/heure par cours X 15 semaines) + 14 \$ + 25 \$
- *2 cours* : 78 \$ + (2 \$/heure par cours X 15 semaines) + 14 \$ + 25 \$
- *3 cours* : 117 \$ + (2 \$/heure par cours X 15 semaines) + 14 \$ + 25 \$

2. Les frais associés au Régime étudiant de soins de santé et de soins dentaires Plan Major

Ce régime, offert par Plan Major, vise à compléter le régime d'assurance maladie provincial (RAMQ) ou un régime d'assurance privé (parents, conjoint (e) ou employeur).

Des frais de 50 \$ sont inclus automatiquement dans tes frais d'inscription.

➔ Période de retrait et de changement de couverture au début de l'année scolaire ←

Pour le trimestre d'automne 2024, cette période s'échelonne du 21 août au 19 septembre. Aucun retrait ou inscription ne sera traité après le 19 septembre

En cas de retrait, le remboursement est fait par Plan Major, par virement Interac ou par dépôt bancaire, peu après la fin de la période de retrait et de changement de couverture.

Si tu souhaites obtenir une description complète de la couverture offerte, faire une réclamation ou demander un remboursement, visite [le site de Plan Major](#).

3. Modalités de remboursement

♦ Frais d'inscription

D'ici le 19 septembre 2024

À la suite de ton admission, si tu te désistes ou quittes l'IMQ de ton plein gré, *au plus tard le 19 septembre*, tu as droit au remboursement des frais versés pour le trimestre d'hiver, à l'exception des frais administratifs de 21 \$, à la condition de signer le formulaire requis auprès de ton API.

Après le 19 septembre 2024

Après avoir commencé tes cours, si tu te désistes ou quittes l'IMQ de ton plein gré, tu n'as droit à aucun remboursement des frais versés pour le trimestre d'automne et tu obtiens des échecs à tous les cours inscrits à ton horaire.

♦ Contribution à la Fondation de l'IMQ

Durant la deuxième semaine de cours, tu peux récupérer le formulaire de demande de remboursement dans la section *Fondation de l'Institut maritime du Québec* de la communauté IMQ Affaires étudiantes qui se trouve sur Omnivox. Après l'avoir rempli, il faut le remettre au comptoir de l'agent de sécurité à l'entrée principale.

ÉTAPE 4 : INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

♦ Étudiantes ou étudiants ayant des besoins particuliers

Tu présentes une déficience physique, sensorielle, neurologique, organique, voire des troubles d'apprentissage et de santé mentale ?

Les Services adaptés sont là pour répondre à tes besoins afin de favoriser ton intégration et ta réussite scolaire au collégial. Si tu bénéficies de mesures d'aide dans le cadre d'un plan d'intervention ou que tu as un diagnostic émis par un professionnel qui entraîne des difficultés scolaires, n'hésite pas à prendre un rendez-vous auprès de Kathline Lavoie en appelant au 418 724-2822, poste 4020.

♦ Étudiantes ou étudiants nés ou ayant étudié à l'extérieur du Québec

Tous les documents requis pour établir ton statut de résidence au Québec doivent être transmis à : registrariat@cegep-rimouski.qc.ca, conformément à ce qui est indiqué dans ta lettre d'admission.

♦ **Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., chapitre A-2.1)**

Les renseignements personnels consignés à ton dossier sont confidentiels. Cependant, à moins d'opposition de ta part, formulée par écrit à madame Joanie Beaulieu, responsable de l'accès à l'information, à : joanie.beaulieu@cegep-rimouski.qc.ca, nous considérons que certains renseignements te concernant peuvent être transmis sur demande aux personnes ou aux organismes suivants :

1. La Fondation de l'IMQ, aux fins de communication avec tes parents ou toi-même;
2. Transports Canada aux fins de l'analyse du dossier en vue de l'obtention du brevet.

♦ **Stationnement**

Lors de la rentrée, tu pourras te procurer une vignette de stationnement.

Pour en savoir davantage à ce sujet, consulte le [site Web](#) de l'IMQ.